

(N° 93.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1897-1898.

Projet de Loi contenant le Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail pour l'exercice 1898.

(Voir les n^{os} 102, VIII, session de 1896-1897, 3, VIII, 138, 147 et 154, session de 1897-1898, de la Chambre des Représentants.)

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail pour l'exercice 1898 est fixé :

1 ^o Pour le service ordinaire, à la somme de trois millions cinq mille quatre cent dix francs	fr. 3,005,410 »
2 ^o Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de trois cent quarante-trois mille deux cent nomante-huit francs nonante-huit centimes	343,298 98

Soit ensemble à la somme de trois millions trois cent quarante-huit mille sept cent huit francs nonante-huit centimes fr. 3,348,708 98
conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 5 mai 1898.

Les Secrétaires,
G. WAROCQUÉ.
A. HUYSHAUWERS.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,*
A. BEERNAERT.

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL
POUR L'EXERCICE 1898**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL PAR CHAPITRE.
PREMIÈRE SECTION. — SERVICE ORDINAIRE.			
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
<i>Personnel.</i>			
1	Traitement du Ministre.	21,000 »	
2	Traitement des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine	296,020 »	
<i>Matériel.</i>			
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses.	60,000 »	395,520 »
<i>Frais de déplacement.</i>			
4	Frais de route et de séjour ; courriers extraordinaires	18,500 »	
CHAPITRE II.			
PENSIONS.			
5	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuel- lement.	6,000 »	6,000 »
CHAPITRE III.			
INDUSTRIE.			
6	Inspection de l'industrie et de l'enseignement professionnel et indus- triel, y compris les écoles et classes ménagères ainsi que les ateliers d'apprentissage ; traitements, indemnités et frais de route. Dépenses diverses	69,300 »	
7	Institut supérieur de commerce d'Anvers. Dotation de l'État, destinée, avec le subside de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. Dépenses diverses. Bourses d'études aux élèves	65,000 »	
8	Écoles manufacturières, écoles industrielles, écoles et cours profes- sionnels, écoles et classes ménagères, écoles professionnelles de tissage, ateliers d'apprentissage, matériel. — Missions, commissions, études dans l'intérêt de l'industrie, du commerce et de l'enseignement industriel, professionnel et ménager. — Subsides aux expositions diverses. — Dépenses diverses	850,000 »	1,025,500 »
9	Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de questions de technologie, de droit, d'économie industrielle, etc. — Achat et reliure de livres et de documents spécialement destinés aux études de la Direction de l'Industrie. — Frais résultant de la collation des décorations industrielles. — Dépenses diverses.	17,000 »	
10	Propriété industrielle	11,700 »	
11	Conseil supérieur du commerce et de l'industrie. — Traitement des secrétaires. Frais divers	12,500 »	

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL PAR CHAPITRE.	
CHAPITRE IV.				
POIDS ET MESURES.				
12	Traitements du personnel ; frais d'intérim et d'inspection	112,350 »	188,350 »	
13	Frais de bureau et de tournées des vérificateurs	56,000 »		
14	Matériel. — Frais de la commission consultative et du bureau international des poids et mesures. — Bureau de métrologie. — Missions.	20,000 »		
CHAPITRE V.				
TRAVAIL.				
15	Office du Travail : statistique, missions, impressions ; publications, achat et reliure de livres et de documents spécialement destinés aux études de l'Office du Travail ; indemnités aux correspondants régionaux du travail ; dépenses diverses.	80,000 »	655,400 »	
16	Comités de patronage : dépenses relatives à l'exécution de la loi du 9 août 1889 ; subsides	30,000 »		
17	Frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés mutualistes. Subsides aux congrès ayant trait aux institutions de prévoyance. — Personnel et frais divers de la Commission permanente instituée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent aux sociétés de secours mutuels. — Frais résultant de la collation des décorations spéciales. — Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de questions relatives aux institutions de prévoyance. — Subsides pour achat de drapeaux. — Dépenses diverses	117,000 »		
18	Primes d'encouragement aux sociétés mutualistes reconnues, afin de faciliter l'affiliation de leurs membres à la Caisse de retraite sous la garantie de l'Etat, ainsi qu'aux sociétés non reconnues ayant pour objet exclusif l'affiliation de leurs membres à la Caisse de retraite sous la garantie de l'Etat	150,000 »		
19	Conseils de prud'hommes. — Indemnités des greffiers. — Revision des listes électorales ; frais d'instances mis à charge de l'Etat. — Indemnités au personnel des commissariats d'arrondissement	33,400 »		
20	Conseil supérieur du Travail. — Traitements des secrétaires. — Frais divers	30,000 »		
21	Inspection du travail et inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommodes projetés ou en exploitation : personnel de ces inspections ; indemnités de frais de bureau ; frais de route et de séjour ; missions.	192,000 »		
22	Inspection du travail : inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommodes projetés ou en exploitation : matériel de ces inspections ; frais d'expériences ; achats d'instruments ; dépenses diverses	23,000 »		
CHAPITRE VI.				
MINES.				
SECTION 1 ^{re} . — Conseil des mines.				
23	Personnel. — Traitements et frais de déplacement	32,000 »	640 »	
24	Matériel	640 »		
SECTION 2. — Corps des mines.				
25	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, des géomètres-dessinateurs et des commis-expéditionnaires adjoints aux ingénieurs	356,000 »	90,000 »	
26	Délégués ouvriers à l'inspection des mines	90,000 »		
27	Frais des jurys d'examen pour l'admission dans le corps des ingénieurs des mines	3,500 »		

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL PAR CHAPITRE.
28	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; traductions, publications de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences. — Frais de publication des <i>Annales des Mines de Belgique</i> . — Indemnités, frais de route et de séjour du Comité directeur	12,500 »	705,640 »
	SECTION 3. — Inspection des produits explosifs.		
29	Indemnité et frais de déplacement de l'inspecteur. — Dépenses diverses	6,000 »	
	SECTION 4. — Caisses de prévoyance.		
30	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement; frais de route et de séjour des membres de la Commission permanente des caisses de prévoyance et autres frais relatifs à l'administration des dites caisses.	45,000 »	
	SECTION 5. — Cartes géologique et agricole.		
31	Exécution d'une carte géologique détaillée de la Belgique et d'une carte agricole. — Frais de publication de la bibliographie des sciences géologiques. — Traitement du fonctionnaire chargé de la direction du service géologique établi à l'Administration des Mines et traitements partiels de deux conservateurs du Musée d'histoire naturelle collaborant au service de la carte	160,000 »	
	CHAPITRE VII.		
	COMMISSIONS.		
	SECTION 1 ^{re} . — Commission des procédés nouveaux.		
32	Frais de route et de séjour; matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau	500 »	
	SECTION 2. — Commission consultative des machines à vapeur.		
33	Frais de route et de séjour; frais de bureau, matériel	1,500 »	11,000 »
	SECTION 3. — Commission de revision des règlements miniers.		
34	Frais de déplacement des membres; frais d'expériences, de publications, etc. (Charge temporaire).	9,000 »	
	CHAPITRE VIII.		
	TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.		
35	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés	8,000 »	8,000 »
	CHAPITRE IX.		
	DÉPENSES IMPRÉVUES.		
36	Dépenses imprévues non libellées au Budget, secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement.	10,000 »	10,000 »
	TOTAL. . . fr.	»	3,005,410 »

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL PAR CHAPITRE.
DEUXIÈME SECTION.			
DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
CHAPITRE X.			
SERVICES DIVERS.			
37	Recensement industriel	100,000 »	
38	Subside à la Caisse de prévoyance et de secours en faveur des victimes des accidents du travail, instituée par la loi du 21 juillet 1890.	110,000 »	
39	Concours de mutualité (1891 à 1895).	30,000 »	
40	Avance des frais pour travaux de fermeture effectués d'office à d'anciens puits et galeries de la concession de mines de plomb de Mazée, actuellement abandonnée et dont les propriétaires sont introuvables	298 98	343,298 98
41	Prime à payer par l'État à l'inventeur d'une pâte pour allumettes sans phosphore blanc et prenant feu sur toutes surfaces. — Frais divers de la Commission instituée pour juger ce concours	53,000 »	
42	Subside au Commissariat général belge près l'Exposition universelle de Paris de 1900.	50,000 »	
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL fr.			3,348,708 98